



Expansion d'AFSCHRIFT Tax & Legal à Genève: Pourquoi la Suisse est-elle si populaire fiscalement ?

12-1-2021. Dans le cadre de son expansion à Genève, AFSCHRIFT Tax & Legal change d'adresse.

A partir du 1er février, l'adresse prestigieuse du nouveau bureau de Genève sera :
Quai de l'Île, 13 – CH 1204 Genève Suisse

Une opportunité pour faire le point sur les avantages de la Suisse en matière de fiscalité.

T. Afschrift, Senior Partner de AFSCHRIFT Tax & Legal, répond à nos questions :

Pourquoi un nombre croissants de Belges et d'européens optent-ils pour la Suisse ?

Ils nous consultent principalement pour devenir résidents suisses et bénéficier d'un régime fiscal en général plus avantageux. Le total des prélèvements obligatoires est environ 30 % plus bas en Suisse qu'en Belgique. Le régime suisse est aussi en général beaucoup plus avantageux pour les droits de succession. Éventuellement, nous pouvons leur obtenir un régime de taxation forfaitaire.

Ceci se fait en toute légalité. Nous rencontrons en Suisse une administration fiscale qui respecte mieux la sécurité juridique (rulings cantonaux faciles à négocier), un système financier sérieux et une monnaie forte.

Pourquoi les résidents suisses vous consultent-ils ?

Depuis plus de 25 ans, nous avons créé une offre de services combinés avec nos bureaux en Belgique, au Luxembourg, en Espagne mais aussi à Israël et Hong Kong. Nous défendons aussi leurs intérêts du point de vue des impôts suisses.

Les Suisses sont loin d'être isolationnistes et ils apprécient notre expérience dans la fiscalité suisse et les relations fiscales entre la Belgique et le reste de l'Europe. La connaissance du droit fiscal européen est un avantage pour nous.

Quel avenir pour la clientèle à la recherche d'optimisation fiscale ?

Nous essayons toujours d'être à la pointe de ce qui se fait en Tax & Legal. Pour les résidents suisses et les autres, notre bureau de Genève a ouvert un « *family office* », qui gère, sur demande, toutes les affaires juridiques des familles, y compris à propos de leurs sociétés, et donne des conseils de gestion, sans s'immiscer dans le choix des banques et l'activité de celles-ci.

Sur AFSCRIFT Tax & Legal

Un cabinet leader dans le conseil juridique et fiscal. Nous sommes reconnus pour notre fine lecture des besoins de nos clients qui évoluent dans un environnement complexe. Nous conseillons et défendons des entreprises, des banques, des family offices, des HNWI et des organismes publics. Nous avons une solide pratique internationale via nos propres bureaux étrangers ou nos réseaux.

Contacts

T. Afschrift (TA@afschrift.com)

Avenue Louise 208 B-1050 Bruxelles

Tel: +32.2.646.46.36 www.afschrift.com

Quai de l'Île, 13 – CH 1204 Genève Suisse

T. +41 22 593 48 30. www.afschrift.ch

we assist, we defend, we innovate



Brussels | Antwerp | Luxembourg | Geneva | Friburg | Madrid | Tel Aviv | Hong-Kong

